Service de la Protection des Végétaux SPV

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

REGION POITOU-CHARENTES

Bulletin technique n° 29 du 21 Octobre 1999- 1 page

COLZA : Stade B4 à B10

Ravageurs

GROSSES ALTISES

On arrive aujourd'hui à 55 captures pour 30 cuvettes. Rappelons que le seuil pour décider d'une intervention est de **20 à 30 captures**.

*Nous confirmons **l'inutilité d'un traitement spécifique** ailleurs qu'en Centre Charente (intervention déjà réalisée).*

PUCERONS

La situation est très hétérogène, à tel point que l'on trouve des parcelles indemnes de pucerons et d'autres approchant le seuil de 20 % de pieds colonisés.

***Une intervention est justifiée** si vous atteignez ce seuil de 20 % de pieds atteints (quelques rares cas).*

Maladies

PHOMA

De nouvelles projections sont intervenues suite aux derniers passages pluvieux.

Les parcelles à risque élevé ont dû être protégées. Les indications du dernier bulletin restent valables.

CEREALES *: Semis à levée*

Pucerons

Depuis une semaine, les captures à la tour se poursuivent régulièrement en faible nombre.

La surveillance des parcelles s'impose dès la levée notamment en situations à risque élevé (sites abrités, proximité de repousses de céréales, de maïs...).

Les dégâts observés localement lors de la dernière campagne ont confirmé, la nécessité de prendre en compte ce ravageur même en cas de faibles populations.

MAÏS

Pyrale

Les sondages effectués sur 105 parcelles en Charente-Maritime, 69 dans la Vienne, 44 en Deux-Sèvres et 33 en Charente mettent en évidence :

- la stagnation de l'infestation à un niveau **très faible en Charente-Maritime** ;

- le maintien des populations larvaires à un niveau **faible en Deux-Sèvres** (à l'exception de quelques parcelles dans le secteur de Lezay) ;

- une **très légère augmentation** de l'infestation **en Vienne** avec 6 % des parcelles dans la classe 0,5 à 1 larve/plante, 14 % dans la classe 0,2 à 0,5 et 80 % dans la classe 0 à 0,2. Cette progression de l'attaque concerne en général des parcelles en monoculture sans labour et sans protection contre la pyrale depuis plusieurs années.

- **une légère augmentation** de la pression pyrale en **Charente** avec 9 % des parcelles dépassant le seuil de 1 larve/plante, 61 % des parcelles dans la classe 0 à 0,2 ; 27 % dans la classe 0,2 à 0,5 et 3 % dans la classe 0,5 à 1. Les secteurs de Montmoreau, Blanzac et dans une moindre mesure Barbezieux sont les plus concernés par des niveaux d'attaque en progression.

COLZA
Pucerons :
A surveiller

MAÏS
Pyrale :
Bilan

Service Régional de la Protection des Végétaux
13 route de la Forêt
86580 BIARD
☎ : 05.49.62.98.25
Fax : 05.49.62.98.26

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles POITOU-CHARENTES

Le Directeur-Gérant : JUILLARD CONDAT

Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 2139 AD
ISSN n°02294 470